



## Rapport sur les comptes 2024

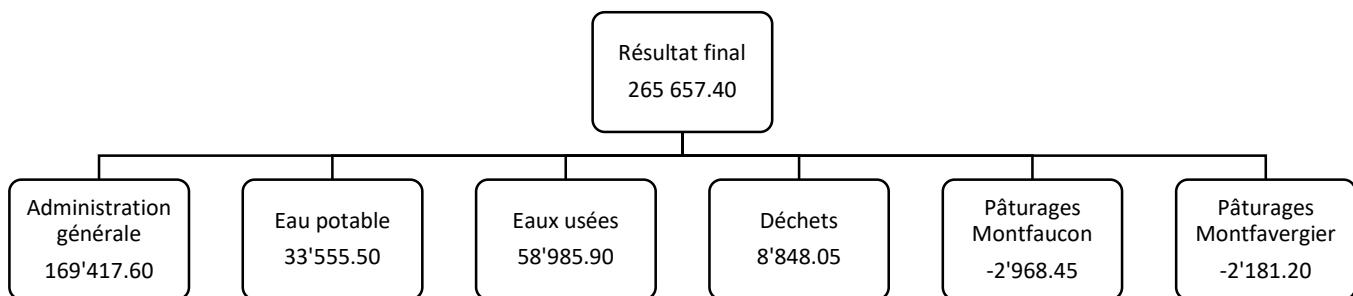
Après des décisions difficiles mais nécessaires pour la réduction des dépenses communales lors des dernières années et profitant d'une conjoncture économique favorable, le solde comptable 2024 se monte à un total positif de **CHF 551'000.-**.

Profitant de cette aubaine, le Conseil communal a décidé de mettre en réserve budgétaire un montant de CHF 135'000.- (réserve qui se monte donc à CHF 500'000.-).

De plus, un changement de comptabilisation de la part communale aux charges de l'Action sociale a péjoré le résultat de CHF 151'000.-, ce qui porte l'excédent de revenus à **CHF 265'657,40.-**.

	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
Total des produits	3 418 561.00	2 945 270.00	2 880 641.15
Total des charges	- 3 152 903.60	- 2 963 660.00	- 2 897 189.48
	<b>265 657.40</b>	- 18 390.00	- 16 548.33

Ce résultat final se décompose de la manière suivante :



Comptes de résultats	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0   Administration générale	308 221	15 610	263 510	8 950	330 693	7 497
Excédent de produits/charges	-	292 611	-	254 560	-	323 196

Cette rubrique se rapporte principalement aux charges liées au Conseil communal, au personnel administratif et aux diverses charges de l'administration générale.

Les principaux dépassements par rapport au budget se situent au niveau du personnel administratif (+ CHF 10'200.-) et des charges liées à l'informatique (+ CHF 14'800.-, dont CHF 4'000.- de matériel, CHF 6'500.- de licences et CHF 4'000.- de prestations effectuées en 2023 et payées en 2024).

C O M M U N E D E  
M O N T F A U C O N



Route de Péchillard 40b / 2362 Montfaucon  
Tél. 032 955 11 22 / info@montfaucon.ch

Comptes de résultats		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	Ordre et sécurité publics - défense	48 815	42 881	53 600	48 750	49 254	35 614
	Excédent de produits/charges	-	5 933		4 850	-	13 640

Cette rubrique comprend essentiellement les charges liées aux questions juridiques, au cadastre et au SIS (service incendie). Les produits proviennent des encaissements de la taxe des pompes, de la taxe cadastrale et des émoluments administratifs.

Comptes de résultats		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	Formation	907 543	165 460	906 535	169 500	854 364	149 487
	Excédent de produits/charges	-	742 083	-	737 035	-	704 877

Cette rubrique se rapporte principalement aux charges de la formation primaire, de la formation secondaire et de l'enseignement spécialisé. Le Canton prend en charge le 36.5% des coûts et les Communes se répartissent le 63.5% restant.

Elle comprend également les charges du complexe scolaire et le produit des locations de la halle et des locaux de l'UAPE.

Comptes de résultats		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	Culture – Sports – Loisirs – Eglises	74 386	-	81 200	150	63 370	-
	Excédent de produits/charges	-	74 386	-	81 050	-	63 370

Cette rubrique concerne surtout la participation communale au déficit du Centre de Loisirs des Franches-Montagnes (CHF 59'060.- en 2024).

Comptes de résultats		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	Santé	2 543	-	3 300	-	2 751	-
	Excédent de produits/charges	-	2 543	-	3 300	-	2 751

Cette rubrique concerne principalement la participation de la commune au service dentaire scolaire et au financement des infirmières scolaires.

C O M M U N E D E  
M O N T F A U C O N



Route de Péchillard 40b / 2362 Montfaucon  
Tél. 032 955 11 22 / info@montfaucon.ch

Comptes de résultats	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5   Prévoyance sociale	616 534	23 754	489 580	2 230	486 153	42 235
Excédent de produits/charges	-	592 780	-	487 350	-	443 918

Cette rubrique comprend tout particulièrement notre participation financière aux dépenses de l'assurance AVS/AI ( prestations complémentaires, subsides pour les primes des caisses maladie,...), à l'accueil de la petite enfance et à l'aide sociale.

Dans le cadre de la répartition des charges de l'action sociale entre le Canton et les Communes, le principe comptable de délimitation des charges de l'action sociale a été appliqué en 2024 : cela a eu pour effet de devoir comptabiliser en 2024 le paiement de la répartition 2023 et la répartition provisoire des charges 2024.

A noter qu'au vu du succès rencontré par l'UAPE de Montfaucon, la participation des communes aux charges se monte à CHF 0.-.

Comptes de résultats	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6   Trafic et télécommunication	181 700	27 007	146 830	31 100	118 666	37 962
Excédent de produits/charges	-	154 693	-	115 730	-	80 704

Cette rubrique regroupe les services et tâches qui concernent l'entretien des routes et de ses équipements, ainsi que la contribution communale à l'offre en matière de transports publics définie par le Canton.

La différence au niveau des charges s'explique par l'amortissement des routes de CHF 29'218.- qui ne figurait pas auparavant dans la rubrique no 6.

Comptes de résultats	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7   Protection de l'environnement - aménagement du territoire	390 519	480 190	521 565	438 600	457 823	435 744
Excédent de produits/charges	89 671	-	-	82 965	-	22 079

Cette rubrique se rapporte principalement aux trois financements spéciaux, à savoir le service de l'eau potable, le service des eaux usées et le service des déchets.

Le service de l'eau potable présente un excédent de produits de CHF 33'555.-, alors que le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 19'255.-.

Le budget prévoyait des travaux d'entretien du réseau pour CHF 35'000.-, alors que seuls CHF 15'578.- ont été dépensés. En outre, il y a eu pour environ CHF 10'000.- d'achat d'eau en moins que prévu.

Le service des eaux usées présente un excédent de revenus de CHF 58'986.-. L'explication provient de la facturation en 2024 de la taxe complémentaire de raccordement pour les années allant de 2022 à 2024 (effet de rattrapage).

A relever que le salaire du personnel d'exploitation fait l'objet d'une répartition dans les différents services communaux.

Le décret cantonal concernant l'administration financière des communes oblige les communes à équilibrer au minimum les comptes de ces trois services.

C O M M U N E D E  
M O N T F A U C O N



Route de Péchillard 40b / 2362 Montfaucon  
Tél. 032 955 11 22 / info@montfaucon.ch

Comptes de résultats	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>8   Economie publique</b>	407 772	461 487	442 240	468 940	372 064	422 563
Excédent de produits/charges	53 715	-	26 700	-	50 498	-

Cette rubrique concerne principalement la gestion des pâturages communaux de Montfaucon et de Montfavergier, ainsi que des forêts communales.

L'exploitation des forêts communales a généré un excédent de recettes de l'ordre de CHF 45'935.-. Ce bon résultat s'explique par moins de frais engagés que prévus au budget (- CHF 27'085.-) et par l'encaissement de subventions pour réparer les dégâts aux forêts.

La gestion des pâturages communaux de Montfaucon et de Montfavergier a généré respectivement un excédent de charges de CHF 2'968.- et de CHF 2'181.-.

Comptes de résultats	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>9   Finances et impôts</b>	485 676	2 207 320	118 265	1 858 405	193 953	1 797 991
Excédent de produits/charges	1 721 644	-	1 740 140	-	1 604 038	-

Cette rubrique se rapporte essentiellement à l'encaissement des différents impôts, taxes diverses et la péréquation financière.

Les rentrées fiscales concernant les personnes physiques sont plus importantes que celles de 2023 : + CHF 310'267.-.

A noter, l'encaissement d'impôts sur les gains immobiliers et en capitaux importants en 2024 à hauteur de CHF 135'530.-.

Au niveau des charges, le dépassement important correspond à l'attribution de l'excédent des revenus dans les différents fonds de réserve (CHF 190'806.-) et de l'alimentation de la réserve de politique budgétaire (CHF 135'000.-).

Montfaucon, le 26.05.2025

Le Conseil communal.